

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2022

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 12 décembre 2022 à 21h39 au Centre Intergénérationnel, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose et Luce Bouley et messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Michel Rhéaume et Jean Roy, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Assiste également le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement et greffier-trésorier adjoint Jérôme Grondin. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence de la conseillère Hélène St-Cyr.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour 2023;**
- 3 **Publication des prévisions budgétaires 2023;**
- 4 **Période de questions;**
- 5 **Levée de la séance.**

22-12-431 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Luce Bouley,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22-12-432 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

ATTENDU qu'une présentation détaillée du budget a été faite à la population avant ladite séance.

Suivant la présentation, Monsieur le Maire résume les grandes lignes des prévisions budgétaires de l'année 2023, lesquelles sont :

RECETTES	
Taxes	5 577 809 \$
Tenant lieu de taxes	74 344 \$
Revenus de source locale	745 990 \$
Transferts	863 239 \$
TOTAL DES RECETTES	7 261 382 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 118 112 \$
Sécurité publique	630 060 \$
Transport routier	2 211 809 \$
Hygiène du milieu	941 697 \$
Santé et bien-être	41 950 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	541 141 \$
Loisirs et culture	647 498 \$
Activités d'investissement	0 \$
Frais de financement	490 129 \$
Remboursement de la dette à long terme	414 805 \$
Réserves financières	224 181 \$
Affectation	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES	7 261 382 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité d'Adstock pour l'année 2023, lesquelles prévisions de revenus et de dépenses, préalablement étudiées et obtenant consensus par les membres du conseil, se chiffrent à 7 261 382 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22-12-433

PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

En vertu de l'article 957 du Code municipal, la Municipalité se doit de publier un document explicatif concernant les prévisions budgétaires. Étant donné que le journal local L'Arrivage est diffusé sur le territoire de la municipalité est conforme aux exigences prévues au 2e alinéa de l'article 437.1 du susdit Code, le document y sera publié.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de publier les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2023 dans le journal local L'Arrivage, sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

22-12-434

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu de lever la séance à 21h41.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et greffière-
trésorière,

Pascal Binet

Julie Lemelin